

Cyclamaine



Périodique d'information de l'association Cyclamaine
Maison des Associations, 4, rue d'Arcole - Le Mans
☎ 02.43.81.59.05 ou 02.43.72.30.27

N° 16
prix : 5 F
janvier 2001

infos

Edito...

Comment juger l'attitude des élus de la ville du Mans ou de la CUM à l'égard des cyclistes ? Cette question nous a été posée par une journaliste lors de notre dernière réunion de quartier aux Sablons.

Des réalisations : 75 kilomètres de voies cyclables. De nombreux stationnements pour les vélos.

Une écoute : un schéma directeur vélo. Un comité de pilotage. Notre participation à l'élaboration du plan de déplacement urbain, à la commission Tramway.

Si nous regardons cela d'un peu plus près : seulement 75 kilomètres de voies cyclables. Des voies discontinues, incohérentes.

Un schéma directeur qui, dès qu'une opposition s'élève, n'est pas respecté.

Un comité de pilotage, où nous sentons une sensibilité favorable à notre combat, mais aucune réelle ambition pour changer la ville, pour faire admettre aux Manceaux que la voiture est un problème au Mans (embouteillages, pollution, vitesse, incivilité).

Un plan de déplacement urbain qui, si nous observons le peu de notoriété qui lui a été donné par les élus (et candidats) lors de l'enquête publique, semble être déjà aux oubliettes, alors que ce plan aurait pu être un outil pour expliquer aux Manceaux ce que peut devenir leur ville.

Il est certain que ce n'est pas facile. Le politique ne doit pas être seulement un gestionnaire; Il doit être aussi un visionnaire.

Le Mans va bientôt se choisir une nouvelle équipe municipale. Afin de connaître la vision des différentes listes candidates, nous leur avons adressé un questionnaire sur la politique des transports au Mans, et en particulier à l'égard du vélo.

Cyclamaine veut promouvoir l'usage du vélo en ville. A travers cela, elle veut aussi et surtout « changer » et « pacifier » la ville.

Thierry KERVESTIN

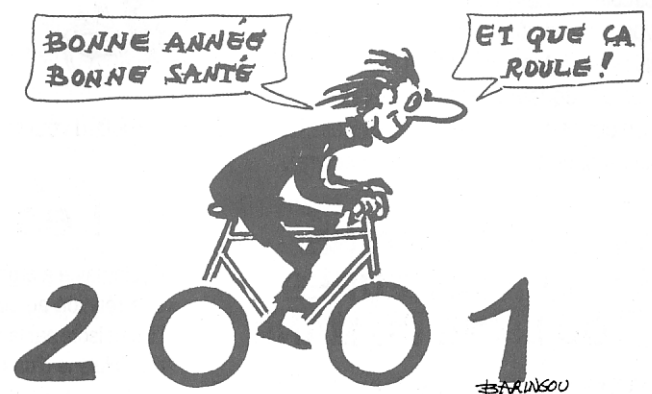
jeudi 22 février
salle **CLAIRCIGNY**

rue Claircigny au Mans
(près du stade)

notre prochaine

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous présenterons notre bilan : des avancées, mais aussi des regrets. Nous y discuterons surtout des actions 2001, de l'attitude qu'aura notre association face à



la nouvelle équipe municipale.
Pragmatisme pour avancer à petites roues ou opposition. De quoi avons-nous les moyens ?
Nous invitons donc à venir en discuter avec nous.

LETTRE AUX CANDIDATS

Une lettre sera envoyée à toutes les listes candidates accompagnées de questions les amenant à s'engager dans les domaines suivants :

- le schéma directeur vélo
- le plan de déplacement urbain
- le stationnement des automobiles
- les transports en commun

Nous publierons les réponses reçues dans notre prochain numéro et nous en parlerons éventuellement lors de l'assemblée générale où les adhérents présents pourront prendre connaissance des termes du questionnaire.

RÉUNION DU 21 SEPTEMBRE 2000

1 - Couloir vélo à contresens, rue d'Eichtal

Pour permettre aux bus de tourner dans cette rue, il est prévu de mettre en place une signalisation renforcée avec priorité aux bus (les bus empiétant sur la bande cyclable pour tourner).

2 - Examen des propositions présentées par Cyclamaine (courrier du 7 juin 2000).

☛ Continuité des itinéraires vélos : Pour le président de la CUM, il est primordial de réaliser des itinéraires vélos en continu

Axe Coulaïnes Allonnes : les points noirs suivants ont été examinés : Rue Alphonse-Poitevin : pour intégrer les bandes cyclables, il faudrait élargir la voie en rognant le talus côté Sarthe, travaux à chiffrer.

Rue Paul-Courboulay : il manque un couloir vélo (sens Allonnes Coulaïnes) ; solution : suppression d'un couloir auto ou suppression du stationnement, dossier à étudier plus tard... (après les municipales ?...).

Boulevard Demorieux entre Courboulay et Eichtal : réalisation d'un encorbellement au dessus de la Sarthe, d'où couloir vélo du côté du talus du Greffier. L'encorbellement serait réservé aux cyclistes et aux piétons (faisabilité technique à étudier).

Boulevard Demorieux entre Eichtal et A.-Oyon : point noir, le pont SNCF → suppression d'une voie voiture pour une voie cyclable de chaque côté de la rue.

☛ Remarques générales : Le président de la CUM est partisan de ramener les axes de circulation auto de 2 fois 2 voies à 2 fois 1 voie partout où c'est possible, et ce au bénéfice des piétons cyclistes et riverains (stationnement de leurs auto). Cette prise de position concerne également les entrées de ville → J.-C. Boulard veut pacifier la circulation automobile (à suivre).



3 - Autres itinéraires cyclables

Le président de la CUM se demande s'il ne faudrait pas trouver des itinéraires bis pour les vélos, par des rues tranquilles, à l'écart des grands axes (par exemple pour les Mailllets). Cette question fera l'objet d'une étude approfondie.

4 - Projets adoptés

Chemin de la Foucaudière : prolongation de bandes vélos jusqu'au stand de tir.

Avenue Pierre-Piffault : de la rue du Soutnik à l'avenue des Frères-Renault, bande à refaire.

Entre ZAC du Vivier et usine NTN à Allonnes : piste cyclable à réaliser.

RÉUNION DU 8 NOVEMBRE 2000

Examen sur place d'un itinéraire cyclable entre avenue Bollée et Arche de la Nature, par les rues de Monthéard, de la Bertinière, Normandie-Niemen. Pas de difficultés majeures pour cette réalisation. A noter cependant : Promenade Newton, de la piscine à l'église Saint-Bernard piste sur le trottoir (très large) ou sur la prairie, selon les endroits. Ensuite l'itinéraire rejoindrait l'allée en falun de la promenade des Sablons, en desservant la future passerelle du centre aquatique et en passant sous la rocade pour aller à l'île aux Sports.

Accès à la nouvelle passerelle de l'usine des eaux

Cette jonction ne pourra être traitée que dans le cadre du projet de transport en site propre (tramway), étant donné la configuration des lieux et la présence d'un parking HLM.

Accès à l'Arche de la Nature par le parking du verger :

Gué-Bernisson → route de Changé : prévoir un jalonnement, au delà, le couloir vélo se prolonge jusqu'au parking du verger : une piste cyclable est à l'étude.

Paul BARINGOU

CYCLAMAINE AUX 24 HEURES DU LIVRE DU MANS

Pour sensibiliser les enfants à la pratique du vélo, Cyclamaine avait organisé un concours de dessin dans l'enceinte des 24 heures du Livre du Mans, les 14 et 15 octobre 2000. Le thème : le tour de France à vélo par les enfants (de la maternelle à la classe de troisième des collèges). Près de 200 enfants ont participé. Voici la liste des heureux lauréats qui ont reçu leurs prix (livres) le 25 octobre dans la librairie Thuard, une collation leur a ensuite été offerte !

Du 17 octobre au 4 novembre, la librairie Thuard avait bien voulu exposer dans ses murs les dessins des enfants primés.

Les gagnants sont :

Marina Di Stasio, Thomas Riveau, Eva Jupin, Félix Leguy, Rachel Louvré, Guillaume Louvel, Vincent Dubos, Benjamin Château, Mathieu Noël, Marine Paccault, Lucile Hervé, Aymeric Guibert, Manon Gandré, Sania Ben-Jemaa, Martin Priron, Roma Lambert, Marielle Jamaux, Audrey Le Bras, Zoé Gouin.

Les Sablons : quartier d'avenir ?

Cyclamaine a organisé le jeudi 16 novembre 2000, une réunion au cœur de ce quartier à deux têtes, l'Épau isolé par la rocade et les Sablons cloisonnés par l'Huisne d'un côté, les « rails » de l'autre.

Avant septembre 2000, ce quartier ne possédait aucun aménagement cyclable : les promenades le long de l'Huisne, la passerelle du pont des Vendéens vers Pontlieue étaient interdites, ainsi que l'axe bus Jean-Jaurès - Pontlieue.

Que se passe-t-il en cette fin de l'an 2000 ? Le quartier des Sablons devient un sujet d'intérêt pour les élus.

L'axe université - Arche de la Nature par l'avenue Bollée demandé par notre association depuis plusieurs années, est pris en compte, comme axe de loisirs : promenades et passerelles s'ouvrent aux vélos. Une étude de mise à double voie de la rue Monthéard, avec la création d'aménagements cyclables dans les deux sens permettra le retour des cyclistes collégiens de Saint-Benoît vers les Sablons. Son prolongement vers l'Huisne et le Gué-Bernisson vient d'être étudié, aucun problème technique majeur n'empêche sa réalisation.

Dans cette optique, la nouvelle piscine de Funay avec sa passerelle permettra de rejoindre les lycées et de créer un réseau cohérent entre les établissements scolaires inter quartiers.

Des obstacles existent, il est impossible à ce jour de rejoindre la maison de l'Eau, avec sa nouvelle passerelle vers la ferme de l'Arche, mais aussi d'atteindre l'Abbaye de l'Épau.

Les aménagements au cœur du quartier des Sablons (boulevard Winston-Churchill) devront attendre l'arrivée du tramway pour être réalisés (objectif 2005).

D'autres axes structurants sont demandés par les adhérents, la rue Molière parallèle à la voie ferrée, doit comporter un aménagement cyclable entre la rocade et Béner (Yvré), axe aménagé par le département. Cette rue reprise dans le schéma directeur vélo, rénové dernièrement sans prise en compte des déplacements vélos, est à transformer en sens unique de Béner vers Monthéard, avec aménagement de bandes cyclables entre les deux sens. Cet itinéraire « évite Bollée » et le carrefour dangereux de la rocade rendra à cette rue, son caractère de voirie de quartier.

Le prolongement des aménagements cyclables de l'avenue Bollée, entre la rue de la Mariette et la place de la République, est une revendication forte des habitants des Sablons pour les désenclaver dans la ville du Mans.

2001 sera-t-elle l'année des espérances des cyclistes des Sablons ?

Jean-François HOGU

LE PLAN DE DÉPLACEMENT URBAIN

L'objectif de notre association est de promouvoir l'usage du vélo en ville. C'est à ce titre que nous avons participé au plan de déplacement urbain de l'agglomération mancelle. C'est à ce titre que nous avons souhaité, lors de l'enquête publique, apporter nos remarques.

Nous y avons noté la volonté de limiter la place de l'automobile, de rééquilibrer les autres modes de transport, en particulier le vélo.

Cependant, ce plan nous a semblé manquer d'engagements concrets. La mention du suivi des objectifs n'est pas abordée. Comment les habitants de

l'agglomération mancelle constateront-ils la concrétisation des belles idées énoncées dans ce document ?

Nous craignons que celles-ci ne se traduisent pas ou par peu de réalisations.

Nous avons demandé,

en conséquence, que ce plan énonce des objectifs quantifiables, compréhensibles et qu'un suivi annuel des réalisations soit communiqué à tous les habitants.

Sur les propositions faites dans ce plan, nous nous sommes félicités de la volonté d'encourager l'utilisation du vélo. Cependant, toutes les conditions à son développement ne nous ont pas semblé réunies :

-Si des pistes cyclables sûres et intelligentes, des itinéraires continus nous paraissent, en ef-

fet, être des éléments primordiaux, il faut également assurer aux cyclistes des stationnements sécurisés.

-Nous avons demandé que dans ce plan soit ajoutée la mise à disposition des cyclistes des pôles de stationnement gardés.

Nous avons demandé que les lieux privés, comme les commerces, les entreprises ou les résidences, aient l'obligation de réserver des places de stationnement aux vélos.

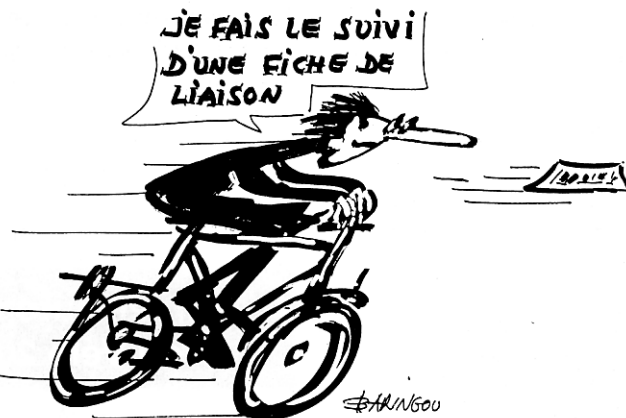
La première tâche de ce plan aurait été d'inté-

resser la population aux ambitions de ce plan et de les lui faire partager. Or nous avons constaté à travers la non-médiatisation de ce plan que les autorités politiques ne veulent pas en parler. Comment alors ne pas craindre pour son application ?

Ce plan est aussi éducatif. Il doit être une occasion pour tous de réfléchir sur son propre comportement, sur ce qu'il veut faire de sa ville.

Nous avons demandé que ce plan soit communiqué, expliqué aux habitants de l'agglomération mancelle.

Cette dernière remarque, cette première étape est simple. Elle ne demande pas d'énormes investissements. Alors, à suivre. Mais n'y croyez pas trop.



Savez-vous que...

➤ Le panneau signalant les pistes et bandes cyclables obligatoires est rond avec une bicyclette blanche sur fond bleu. Le panneau carré indique qu'il s'agit d'une bande ou piste non obligatoire.

➤ CYCLAMAINE a édité quatre sortes de cartes postales illustrées par des dessins d'humour signés Paul Baringou (thème le vélo) prix 2 F l'unité ou 5 F les quatre. Vous adresser à Jean François Hogu, 46 rue du Danemark, 72100 LE MANS, pour en obtenir.

➤ Au hit-parade des villes les plus « vélo », Le Mans figure dans la catégorie C (villes qui présentent encore des lacunes en raison d'efforts trop récents ou relâchés).

➤ Le Mans, réseau cyclable % du total de la voirie 4%, places offertes de parkings vélos : 850, budget annuel vélo : 1400000F (éléments figurant dans le tableau du hit-parade).

➤ La pratique du vélo contribue à l'allongement de la durée de la vie. (Diminution des maladies cardio-vasculaires et du stress, une ½ heure de vélo par jour diminuent ces risques par deux.

4 km/h à pied = 12 km/h à vélo,

5 km/h à pied = 15 km/h à vélo, 6 km/h à pied = 18 km/h à vélo.

Suivi des fiches de liaison

Les fiches parvenues à la Commission Itinéraire et Sécurité (CIS) proviennent de cyclistes, adhérents ou sympathisants, qui ont tenu à nous informer de leurs observations, souvent accompagnées de propositions, et qui attendent donc une réponse de notre part.

Le suivi des fiches de liaison est organisé selon les principes suivants :

- la CIS conserve une copie de chaque fiche.

- L'original de la fiche est confié au correspondant de quartier concerné.

- Les fiches sont classées en 3 catégories :

↳ Les observations concernant des problèmes ponctuels de voirie peuvent être signalées directement par le correspondant du quartier aux services techniques .

↳ Les observations soulignant des difficultés majeures pour le cycliste (sécurité, aménagement cyclable insuffisant, détours inutiles, parking) sont rassemblées au niveau de la CIS et font l'objet d'une demande d'étude spécifique à l'occasion du Comité de pilotage Vélo

↳ Les observations plus générales concernant les habitudes de circulation et les besoins des cyclistes (services, itinéraires, signalisations) sont exploitées pour étayer et argumenter nos revendications auprès des instances : CPV , PDU, plan Tramway, Conseil Général.

Dans tous les cas, la CIS et CYCLAMAINE doivent être en mesure d'apporter une réponse aux auteurs de chaque fiche de liaison.

Philippe TEUTSCH

T.K.

Les correspondants de quartier :

Université, Hôpital, chasse royale, madeleine

Bernard Brunet, 36 rue d'Ussé ☎ : 02.43.24.87.00

Philippe Teutsch, 139 rue A. Paré, ☎ : 03.43.23.81.45

Maillet, Bellevue, Villaret, Gazonniers :

Pierre Jean Hirsch, 20 rue de Cordoue, ☎ : 02.43.76.54.42

Sablons miroir, Batignolles

Jean François Hogu, 46, rue du Danemark

☎ : 02.43.85.40.24

Quartiers Sud et Pontlieue :

JC Redon 125 av. Félix Geneslay. ☎ : 02.43.84.78.16

St Georges, Olivier Heuzé

Serge Lorillier, 18 rue des acacias. St Georges du Bois

☎ : 02.43.47.19.26

Centre Ville :

Prendre contact avec le correspondant le plus proche ou la boîte aux lettres de CYCLAMAINE.

MALGRÉ L'ÉCHEC DE LA HAYE, GARDONS DROITS NOS GUIDONS

Les états du globe sont-ils prêts à réduire leur consommation énergétique afin de sauvegarder l'avenir ?

L'échec de la conférence de La Haye sur le réchauffement climatique a encore démontré le contraire. L'enjeu était la limitation du rejet dans l'atmosphère des gaz à effet de serre, au premier rang le CO₂ produit par la combustion des énergies fossiles (charbon, gaz, pétrole) et dont l'accumulation, comme le reconnaissent aujourd'hui tous les scientifiques, réchauffe inexorablement la planète. Les prévisions pour la fin du nouveau siècle vont de + 2° à + 6°. Dans l'hypothèse basse les conséquences sont déjà dramatiques avec la modification du cycle de l'eau : tempête, inondations, disparition du Gulf Stream qui tempère l'Europe, élévation du niveau des mers, désertification. A + 6° les modèles mathématiques s'affolent : les pôles ont fondu, l'axe de la terre est modifié et la vie de-

vient probablement impossible pour l'espèce humaine. En dépit de ces données reconnues par tous, certains états refusent tout encadrement. Pour les U.S.A., plus gros consommateurs d'énergie, « le mode de vie américain n'est pas négociable », tout au plus acceptent-ils de racheter le droit à polluer de pays pauvres et de replanter quelques forêts dans l'hémisphère sud. On les a nommées « puits de carbone » car elles sont supposées piéger les excès de carbone (CO₂) produits par l'activité humaine, mais même ce bienfait est actuellement mis en doute. Pourtant les Américains rejettent dans l'atmosphère 5,4 tonnes de carbone par habitant et par an, soit 4 fois plus qu'un Français et 20 fois plus qu'un Africain.

Que faire à l'échelle individuelle ?

N'aurions-nous que nos yeux pour pleurer ? Sûrement pas ! Tant que nous serons debout il nous faudra témoigner et sensibiliser nos pro-

ches à l'impérative nécessité de défense de l'environnement. Même au prix d'une restriction de notre confort, les économies d'énergie deviennent une nécessité vitale. Les petits moyens existent. Une baisse de 1° du chauffage réduit de 5 % les émissions de CO₂. Surveillons l'éclairage, les lampes à économie d'énergie consomment 5 fois d'électricité et chaque kilowatt-heure économisé c'est 90 grammes de CO₂ rejeté en moins. Évitez de laisser les appareils en veille, dans un foyer moyen ils rejettent 50 kilos de CO₂ par an. Poussons nos élus au tri sélectif des déchets : non trié, un kilo de déchets dégage 640 grammes de CO₂. Et bien sûr nous savons que les réductions les plus importantes peuvent être obtenues dans le secteur des transports. En ville une personne seule dans sa voiture émet 309 grammes de CO₂ par kilomètre, en bus 80, en tramway 20 et à vélo 0 !

Denis GRANDJEAN

En ville sans ma voiture

Le 22 septembre, cette journée s'installe avec l'automne, cette année il faisait très beau et pourtant... les visiteurs ont été bien rares et les commerçants ont pu une nouvelle fois affirmer que sans voiture la ville se meurt ! Et pourtant il y avait un marché attractif (où de toutes façons les gens marchent à pied), il y avait des animations, il y avait un village associatif qui accueillait et renseignait les visiteurs, il y avait un effort de la SETRAM et de la SNCF pour inciter à emprunter les transports en commun... alors ?

Faut-il en déduire que les journées « sans » font peur, même si elles sont limitées à l'hyper centre, que les urbains sont tellement dépendants de leur auto que les mots « sans voiture » les paralysent ?

Peut-être y-a-t-il simplement une erreur de communication. Si on parlait d'une journée d'air pur, de silence, de convivialité, de promenade paisible ?

Si on parlait de vivre autre Mans...

Christine GROUHEL



Journée européenne du Vélo 2001

Il est plus compliqué qu'on ne le pense d'organiser une manifestation. Date, soutien des collectivités, incohérences du calendrier, difficultés pour réunir des partenaires, hésitation des instances nationales ou européennes pour choisir entre un week-end ou un autre, à l'heure où je vous écris nul ne peut savoir quelle figure cela prendra mais je vous fiche mon billet que si il n'y a pas un engagement fort de la ville pour soutenir son titre de ville cyclable ça se fera sans moi ! Sans nous !

CG & TK

Avez-vous (ré)adhéré à CYCLAMAINE ?

Nom : Prénom :

Né le : Profession :

Adresse :

Adhésion à Cyclamaine pour 2001 minimum 20 F

Abonnement à Cyclamaine Infos 15 F

Adhésion + abonnement 35 F

Cyclamaine Infos : Maison des Associations - 4, rue d'Arcole - 72000 Le Mans - ☎ 02.43.72.30.27

Directeur de publication : Thierry Kervestin - **Impression** : Les Presses Cénomanes

Vous pouvez aussi pour tout échange avec nous, utiliser le courrier électronique,

Cyclamaine a son e-mail : cyclamaine@aol.com